

Mardi 8 décembre 2015

de 9 heures à 13 heures

MGEN - 3, Square Max Hymans - 75015 Paris





NOUVEAUTÉ

PRÉPAREZ CETTE MATINÉE AVEC NOUS EN POSANT VOS QUESTIONS EN AMONT

RENDRE SON OFFRE DE FORMATION CERTIFIANTE ET ÉLIGIBLE AU CPF

La loi du 5 mars 2014 réaffirme le droit à la qualification et flèche les fonds mutualisés de la formation vers les actions qualifiantes et certifiantes.

Les formations éligibles au compte personnel de formation (hormis compétences-clés et VAE) doivent figurer sur des listes élaborées par les partenaires sociaux, qui ciblent notamment les certifications enregistrées au Répertoire national de la certification professionnelle ou inscrites à l'Inventaire.

Pour se positionner sur ce nouveau marché, les organismes de formation doivent repenser leur offre de services: modulariser les certifications existantes, concevoir une nouvelle offre certifiante et obtenir son enregistrement au RNCP ou son recensement à l'Inventaire.

Centre Inffo, avec la participation de la Commission nationale de la certification professionnelle, propose de faire le point sur ces questions, avec des partenaires sociaux, des spécialistes de l'ingénierie et des organismes de formation.

- Connaître les conditions d'éligibilité d'une formation au CPF.
- ldentifier les logiques d'élaboration des listes établies par les partenaires sociaux.
- Connaître les principes d'enregistrement au RNCP et de recensement à l'inventaire.
- Comprendre les mécanismes de conception des certifications.
- Points de repère sur les principes de modularisation.

- Prestataires de formation.
- Représentants de l'Éducation nationale.
- Services de formation continue de l'enseignement supérieur.
- Cabinets conseils et consultants.
- Partenaires sociaux.

9h00

8h30 Accueil des participants.

Certification, qualification, composantes de certification: de quoi parle-t-on? Quelles sont les conditions d'éligibilité d'une formation au CPF?

Certifications, Répertoire national des certifications professionnelles et Inventaire.

Le RNCP: critères et valeur de l'enregistrement, reconnaissance de la certification et garanties associées, durée de vie des composantes d'une certification.

L'Inventaire : ses catégories, la logique de recensement, la nature de l'autorité légitime.

Certifications et compte personnel de formation

Comment sont construites et évoluent les listes?

Ingénierie de certification: points de repère.

Concevoir une certification au sens du RNCP.

Principes de modularisation d'une certification.

Certifications enregistrées au RNCP : les organismes de formation en parlent...

13h00 Fin de la Matinée d'actualité

Intervenants

Des représentants de la Commission nationale de la Certification professionnelle (CNCP), des partenaires sociaux et d'organismes de formation.

Valérie Hellouin, spécialiste en ingénierie de certification, Centre Inffo.

Animation Maryline Gesbert, responsable du service Observatoire-Études, Centre Inffo.

Informations pratiques



Plan d'accès MGEN 3 square Max Hymans 75 015 PARIS



L'accès piéton au bâtiment MGEN s'effectue par 2 entrées :

- · depuis l'entrée principale au 87 boulevard Pasteur
- depuis le 25-27 boulevard de Vaugirard, soit par des escalators, soit par un ascenseur panoramique depuis le trottoir public

Une liaison piétonnière relie la gare Montparnasse au square Max Hymans

Accès au bâtiment

MGEN, 3, square Max Hymans, 75015 Paris L'accès piéton s'effectue par deux entrées:

- depuis l'entrée principale située 87, boulevard Pasteur;
- depuis le 25-27, boulevard de Vaugirard, soit par les escalators, soit par un ascenseur panoramique depuis le trottoir

Une liaison piétonnière relie la gare Montparnasse au square Max Hymans.

L'accès au parking souterrain niveau –3 (jaune) se fait par l'entrée située 47, boulevard de Vaugirard (suivre la signalisation).

Le ticket délivré à l'entrée du parking doit être validé par l'hôtesse MGEN avant le départ.

.<u>\$</u>__

Bulletin d'inscription



À retourner au service commercial, Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex Tél.: 01 55 93 91 82 et 01 55 93 91 83 - Fax: 01 55 93 17 28 - Courriel: contact.formation@centre-inffo.fr

Journée d'actualité

« Rendre son offre de formation certifiante et éligible au CPF » - mardi 8 décembre 2015

Merci de nous fournir l'en	semble de ces informations indisp	ensables à la prise en compte de votre inscription.
Nom	Prénom	
Fonction	Service	
Entreprise ou organisme		
Tél.:	Fax:	. Courriel personnel
Adresse		
		// Code APE/NAF ////
N° de client	Effectif	
		Date, cachet et signature

Tarif: 325 € HT, 390 € TTC (TVA 20 %).

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo

☐ Par chèque bancaire ☐ Par chèque postal